Monsieur le Préfet,

J’habite à proximité du projet d’usine de méthanisation du Perchay, je suis très inquiet des nuisances et risques que ce projet va créer en termes de circulation et de sécurité routière sur nos petites routes. L’étude de trafic présentée dans la consultation publique, indique que 40% des camions et tracteurs vont passer par Us et 50% par la D51.

Connaissant, la traversée d’Us avec de nombreuses sections où le passage est limité à une voie par des places de stationnement à droite et à gauche de la chaussée, où il y a de nombreux dos d’âne, je considère qu’un tel trafic est incompatible avec la voirie existante et va faire peser des risques sur les habitants.

Concernant la D51, c’est le trajet qu’empruntent nos enfants pour aller au collège du Bord’haut de Vigny en cars scolaires ou à vélo. Cette route est étroite et pour une bonne partie longée par des talus empêchant tout dégagement latéral. Fait aggravant, l’entrée de l’usine est prévue après un virage à un endroit où la déclivité de la route masque la vue des véhicules venant en sens inverse. L’augmentation de fréquentation va obligatoirement avoir des conséquences sur le nombre d’accidents, sachant qu’il y a déjà eu des accidents très graves sur cette portion de route.

Ces éléments m’apparaissent incompatibles avec la validation de la demande d’enregistrement I.C.P.E du projet de BIOMETHA95.

Je vous remercie de l’attention que vous porterez à ce sujet concernant notre sécurité quotidienne et vous prie d’agréer, Monsieur le Préfet, l’expression de mes salutations distinguées.

 Olivier DURAND

 XX, rue xxxxxxxxx

 95XXX VILLAGE